



Nantes, le 20 février 2025

OTOKTONE Fusions-Acquisitions, acteur majeur du conseil M&A sur le Grand Ouest, a accompagné l'actionnaire LE COMPTOIR DES ALIMENTS dans le cadre d'une opération de cession.



OTOKTONE Fusions-Acquisitions conseille les actionnaires de **Le Comptoir des Aliments** dans le cadre de la cession de son capital à un repreneur privé.

Fondée en 2008 par **Mr et Mme Derian**, la société **Le Comptoir des Aliments** basée à Angers (49), s'est imposée comme une référence dans le réemploi et le recyclage des co-produits et produits déclassés de l'industrie agroalimentaire. Destinées à l'alimentation animale, les matières premières sourcées par **Le Comptoir des Aliments** trouvent leur débouché majoritairement auprès d'une clientèle d'éleveurs.

Après plus de 15 années passées à la direction, **Patricia et Jean-Luc Derian ont souhaité transmettre leur société à Jean-Marc François et Jasmine Payet**. Après une solide expérience dans le secteur agro-alimentaire et notamment dans l'industrie de la fabrication d'aliments du bétail, ces repreneurs ont concrétisé leur projet de reprise avec cette acquisition. Cette transmission permet d'envisager sereinement la pérennité de l'activité, et son développement.

Cette opération de cession **orchestrée par Olivier POULARD – OTOKTONE Fusions-Acquisitions**, a permis aux actionnaires de la société **Le Comptoir des Aliments** de réaliser leur projet de cession dans les meilleures conditions.

- Nommer sur le poste pour OTOKTONE Fusions-Acquisitions : Olivier POULARD, Victor POLLET
- Nommer également
 - pour FIDAL ANGERS : Mickael ATTRAIT et Julien GUILLOT
 - Pour BDO Vendée : Elodie LOIZEAU et Laetitia ROCHER
 - pour BPGO Angers : Guillaume FUSELLIER



Nantes, le 17 janvier 2025

OTOKTONE Fusions-Acquisitions, acteur majeur du conseil M&A sur le Grand Ouest, a accompagné l'actionnaire BERTIN ÉCHAFAUDAGES dans le cadre d'une opération de cession.



Fondée en 2010 par **Yannick BERTIN**, la société **BERTIN ÉCHAFAUDAGES** est spécialisée dans **l'étude, le montage et la location d'échafaudages**. L'entreprise, implantée **depuis près de 15 ans à Saint-Herblain en région nantaise**, dispose d'un savoir-faire avéré par son intervention sur des chantiers à forte visibilité.

A la direction de l'entreprise depuis sa création, Monsieur **Yannick BERTIN** a cédé sa société au groupe **VAHAU**.

VAHAU est un nouveau réseau d'agences d'échafaudages qui couvre l'ensemble de l'ouest de la France, et ambitionne de devenir le premier groupe indépendant de location d'échafaudages en France.

Cette intégration au sein de **VAHAU** permet à la société **BERTIN ÉCHAFAUDAGES** de pérenniser son activité tout en conservant son identité et son ADN. Pour **VAHAU**, cette acquisition qui suit l'intégration de la société **EVL-échafaudages** près de Bordeaux, s'inscrit dans sa stratégie de consolidation dans ce secteur.

Cette opération de cession orchestrée par **Olivier POULARD – OTOKTONE Fusions-Acquisitions**, a permis à Monsieur **Yannick BERTIN** de réaliser son projet de cession dans les meilleures conditions.

L'équipe **OTOKTONE Fusions-Acquisitions** est intervenue comme Conseil pour organiser et mener les différentes étapes de cette cession en collaboration avec les autres Conseils de l'entreprise.

❖ Intervenants de l'opération

→ Equipe du cédant :

- Conseil Fusions-Acquisitions : OTOKTONE Fusions-Acquisitions (Banque Populaire Grand Ouest) – Olivier POULARD, Victor POLLET et Quentin NIGON
- Conseil Juridique : CapCode Avocats – Me Nicolas MARTINEAU
- Expert-Comptable : Cabinet Compt'Actes – Nicolas SCHENKERY

→ Equipe de l'acquéreur :

- Repreneur : VAHAU – Thierry BEMBARON (Président), Louis ROUGNON (Directeur Général), Hugues LIBAUDIERE (Directeur Général)

OTOKTONE



Nantes, le 2 décembre 2024

OTOKTONE Fusions-Acquisitions, acteur majeur du conseil M&A sur le Grand Ouest, a accompagné l'actionnaire MÉDIAMAG SYSTÈME dans le cadre d'une opération de cession.



MÉDIAMAG SYSTEME, **reprise en 2014 par Monsieur Emmanuel MAGNARD** et implantée à Saint-Brieuc (22), est une société **spécialisée dans la communication sonore et visuelle in-store**. La société commercialise ses services auprès des **acteurs majeurs de la GSB et GMS situés en France et à l'international**.

Après dix années passées à la direction, Monsieur MAGNARD a souhaité **transmettre sa société à Monsieur Jean François REYNOUD**. Monsieur REYNOUD, après un parcours de plusieurs années

dans le développement commercial et le management d'équipes multi-fonctions en France et à l'international dans des groupes agro-alimentaires, **a souhaité reprendre cette belle entreprise aux perspectives de développement forte.**

Cette opération de cession **orchestrée par Sonia TRABELSI-GOULET – OTOKTONE Fusions-Acquisitions**, a permis à Emmanuel MAGNARD de réaliser son projet de cession/transmission dans les meilleures conditions.

OTOKTONE Fusions-Acquisitions, acteur majeur du conseil M&A sur le Grand Ouest, est ravi d'avoir accompagné Monsieur Emmanuel MAGNARD dans le cadre de cette opération de cession.

→ Nommer sur le poste pour OTOKTONE Fusions-Acquisitions : Sonia TRABELSI-GOULET, Victor POLLET

→ Image à inclure dans la communication :

Nantes, le 31 octobre 2024

OTOKTONE Fusions-Acquisitions, acteur majeur du conseil M&A sur le Grand Ouest, a accompagné l'actionnaire d'AEC RÉALISATION et MÖBLER AGENCEMENT dans le cadre d'une opération de cession.



Le groupe, **créé par Rodolphe MAILLOT en 2011**, est spécialisé dans la conception et la réalisation d'agencement intérieur pour les professionnels. Le groupe est composé de **deux sociétés aux activités complémentaires** :

- **AEC RÉALISATION** est spécialisée dans la conception et la réalisation d'aménagements clés en main pour des projets de commerçants (salon de coiffure, boulangerie, restaurant, pharmacie ...), de bureaux et d'habitations.

- **MÖBLER AGENCEMENT** est un atelier de fabrication de mobiliers bois sur-mesure 100% français, qui travaille à la fois pour AEC RÉALISATION et pour d'autres clients en direct.

Installé au Mans (72), le groupe a bâti son développement en travaillant en partenariat fort avec les enseignes du secteur de la beauté. Après plus de 10 années passées à la direction, Monsieur Rodolphe MAILLOT a souhaité **transmettre ses sociétés à Madame Audrey PETIT**. Madame PETIT, après 15 années d'expériences au service des entreprises dont une dizaine d'années passées au sein du Groupe Chargeur, a concrétisé son projet de reprise avec cette belle acquisition. Cette reprise permet à Monsieur MAILLOT d'envisager sereinement la pérennité de l'activité de la société et de leurs salariés tout en conservant l'identité et l'ADN familial.

Cette opération de cession **orchestrée par Olivier POULARD – OTOKTONE Fusions-Acquisitions**, a permis à Monsieur MAILLOT de réaliser leur projet de cession dans les meilleures conditions.

❖ Intervenants de l'opération

→ Equipe du cédant :

- Société cible : AEC REALISATION et MOBILIER AGENCEMENT
- Cédants : Rodolphe MAILLOT
- Conseil Fusions-Acquisitions : OTOKTONE Fusions-Acquisitions (Banque Populaire Grand Ouest) – Olivier POULARD et Victor POLLET

→ Equipe de l'acquéreur :

- Repreneur : Audrey PETIT

OTOKTONE



Nantes, le 18 octobre 2024

OTOKTONE Fusions-Acquisitions, acteur majeur du conseil M&A sur le Grand Ouest, a accompagné les actionnaires de la société **MEDIAMAG DISTRIBUTION** dans le cadre d'une opération de cession.



- **MÉDIAMAG DISTRIBUTION**, reprise en 2016 par Monsieur Emmanuel MAGNARD et implantée à Besançon, est une société **spécialisée dans l'installation de bornes d'appel vendeur**. La société commercialise ses services auprès des **acteurs majeurs de la GSB et GMS situés en France et à l'international**. Le service proposé par MÉDIAMAG DISTRIBUTION comprend le paramétrage, l'installation des bornes (produit Médiappel –boîtier autonome et sans fil) et **l'analyse statistique des données** recensées par la borne (nombre d'appel sur chaque univers, répartition des horaires des appels...)

Après dix années passées à la direction, Monsieur MAGNARD a souhaité **transmettre sa société à Monsieur David JULLO**. Monsieur JULLO, après une dizaine d'années passées à Dublin en tant que Directeur Commercial de grands groupes de la Tech (Oracle, Google, Microsoft), a souhaité reprendre cette belle entreprise aux perspectives de développement fortes en France et à l'International.

Cette opération de cession **orchestrée par Sonia TRABELSI-GOULET – OTOKTONE Fusions-Acquisitions**, a permis à Monsieur MAGNARD de réaliser son projet de cession dans les meilleures conditions.

La société MEDIAMAG DISTRIBUTION, Monsieur Magnard, a été accompagné par l'équipe **OTOKTONE Fusions-Acquisitions** qui est intervenue comme Conseil pour organiser et mener les différentes étapes de cette cession en collaboration avec les autres Conseils de l'entreprise.

❖ Intervenants de l'opération

→ Equipe du cédant :

- Société cible : SAS MEDIAMAG DISTRIBUTION
- Cédants : Emmanuel MAGNARD
- Conseil Fusions-Acquisitions : OTOKTONE Fusions-Acquisitions (Banque Populaire Grand Ouest) – Sonia TRABELSI-GOULET et Victor POLLET
- Conseil Juridique : Cabinet – Me Laetitia BOIDIN
- Expert-Comptable : SOCOGEC – Stéphane MORVAN

→ Equipe de l'acquéreur :

- Repreneur : David JULLO
- Expert-Comptable : Cabinet Hoche-Audit Paris : Laurence Zermati
- Conseil Juridique : Cabinet Influence Avocats Nantes : Kevin Dailly et Alexandre Penillet.

OTOKTONE

FUSIONS-ACQUISITIONS



Nantes, le 04 octobre 2024

OTOKTONE Fusions-Acquisitions, acteur majeur du conseil M&A sur le Grand Ouest, a accompagné les actionnaires de la société MATHYSS (ID ENERGIES BIO) dans le cadre d'une opération de cession.



MATHYSS est une société experte dans **l'étude et la commercialisation de systèmes de production d'énergie** depuis sa **création en 2005** par Monsieur et Madame LE BOLAY. L'entreprise, implantée **depuis plus de 20 ans dans le Morbihan**, propose exclusivement des systèmes de production d'énergie renouvelables (majoritairement des chaudières à granulés) via **sa marque de distribution ID ENERGIES BIO**. Ce positionnement de marché **ciblé**, qui répond à la fois à **la nécessité de réduire les factures d'énergie** et de **préserver l'environnement en favorisant les énergies renouvelables**, a

séduit une clientèle diversifiée **aussi bien BtoB que BtoC**. En complément de son offre produit, les équipes réalisent **des services de maintenance et d'entretien des équipements installés** et **également la livraison de granulés bois** nécessaire pour alimenter les systèmes de production d'énergie.

Après presque **20 années passées à la direction**, Monsieur et Madame LE BOLAY ont souhaité **transmettre leur société au groupe ARMORINE**. ARMORINE est **un groupe familial**, présent sur le marché de la distribution de produits pétroliers depuis 1932. Avec environ **220 collaborateurs et 12 filiales**, ARMORINE a réalisé **plus d'un milliard d'euros de chiffre d'affaires en 2023**. Cette intégration au sein d'un groupe d'envergure permet à Monsieur et Madame LE BOLAY d'envisager sereinement la pérennité de l'activité de la société MATHYSS et de leurs salariés tout en conservant l'identité et l'ADN de la marque ID ENERGIE BIO. Pour ARMORINE, cette acquisition s'inscrit dans **sa stratégie de diversification** de son offre en proposant à présent des solutions de production d'énergie renouvelable et de livraisons de combustible « vert ».

Cette opération de cession **orchestrée par Sonia TRABELSI-GOULET – OTOKTONE Fusions-Acquisitions**, a permis à Monsieur et Madame LE BOLAY de réaliser leur projet de cession dans les meilleures conditions.

❖ Intervenants de l'opération

→ Equipe du cédant :

- Société cible : SARL MATHYSS
- Cédants : Stéphanie et Gwenaël LE BOLAY
- Conseil Fusions-Acquisitions : OTOKTONE Fusions-Acquisitions (Banque Populaire Grand Ouest) – Sonia TRABELSI-GOULET et Victor POLLET
- Conseil Juridique : Cabinet FIDAL
- Expert-Comptable : OUEST CONSEIL

→ Equipe de l'acquéreur :

- Repreneur : ARMORINE – François MARTINAT (Président)
- Expert-Comptable: BAKER TILLY



Nantes, le 09 septembre 2024

OTOKTONE Fusions-Acquisitions, acteur majeur du conseil M&A sur le Grand Ouest, a accompagné l'actionnaire unique du groupe ROINÉ dans le cadre d'une opération de cession.



Le groupe ROINÉ, composé de deux sociétés (ROINÉ et LEBATIMENTBOIS), est **spécialisé dans la vente et la construction des bâtiments agricoles et hippiques en bois**. L'entreprise, implantée en Ille-et-Vilaine depuis sa création en 1934, **fait partie des principaux acteurs spécialisés dans la fabrication de bâtiment** pour le secteur agricole avec **plus de 15 M€ de chiffre d'affaires réalisé en 2023**. Une forte progression qui a été impulsée depuis la reprise par Bruno MACÉ en 1996, actionnaire dirigeant du groupe ROINÉ.

Le groupe commercialise et fabrique **des bâtiments en bois sur-mesure (en kit ou posé) ou plus standardisés en kit** à assembler directement par le client. **Le groupe est le seul acteur à proposer ce type de produits en bois sur l'ensemble du territoire national.**

Après presque **30 années passées à la direction du groupe**, Monsieur **Bruno MACE** a souhaité **transmettre** sa société à Paul GHORRA et Camille BREGE, tous deux présidents du Groupe Bâtiment Bois (holding de reprise). Cette opération a permis à Monsieur MACÉ d'envisager sereinement son départ en retraite tout en s'assurant de la pérennité de l'activité. Le duo d'entrepreneur Monsieur GHORRA et Madame BREGE, ingénieur de formation et **déjà impliqué dans la filière bois**, ont su **percevoir le potentiel de cette entreprise** de plus de 90 ans ainsi que celui des équipes. Ils ont notamment **associé à l'opération** Monsieur Richard PIGEON, **le directeur commercial**.

Cette opération de cession **orchestrée par Sonia TRABELSI-GOULET – OTOKTONE Fusions-Acquisitions**, a permis à Bruno MACÉ de réaliser son projet de cession/transmission dans les meilleures conditions.

Le groupe ROINÉ, Monsieur Bruno MACÉ, a été accompagné par l'équipe **OTOKTONE Fusions-Acquisitions** qui est intervenue comme Conseil pour organiser et mener les différentes étapes de cette cession en collaboration avec les autres Conseils de l'entreprise.

❖ Intervenants de l'opération

→ Equipe du cédant :

- Société cible : ROINÉ et LEBATIMENTBOIS
- Cédants : Bruno MACÉ
- Conseil Fusions-Acquisitions : OTOKTONE Fusions-Acquisitions (Banque Populaire Grand Ouest) – Sonia TRABELSI-GOULET et Victor POLLET
- Conseil Juridique : Cabinet CHANCERELLE EPINAT
- Expert-Comptable : Excelis Conseil

→ Equipe de l'acquéreur :

- Repreneur : Paul GHORRA et Camille BREGE – Groupe Bâtiment Bois
- Avocat Corporate: SMALT
- Expert-Comptable : GEIREC



Nantes, le 28 août 2024

OTOKTONE Fusions-Acquisitions, acteur majeur du conseil M&A sur le Grand Ouest, a accompagné l'actionnaire unique de MARLYPLAST dans le cadre d'une opération de cession.



MARLYPLAST, entreprise familiale **dont les origines remontent à 1953, rachetée par Monsieur Christian SCHUELLER (fils) en 2018**, est spécialisée dans **la vente de tissus et enduits de haute performance** aux designs innovants et adaptés à différents univers de besoins : le médical, l'ameublement, la maroquinerie, le publicitaire... La société s'est structurée autour de **deux activités** : le **négoce de tissus et revêtements haut de gamme** et la **découpe des rouleaux** sur mesure à la demande du client. Implantée en périphérie de Nantes, l'entreprise s'est fortement développée ces dernières années pour atteindre **un chiffre d'affaires d'environ 5 M€**.

Après plus de 40 ans passés au sein de la Société MARLYPLAST, Christian SCHUELLER a souhaité **passer le flambeau à Monsieur Alexandre TESSIER**. Cette opération a permis à Monsieur SCHUELLER d'envisager sereinement son départ en retraite tout en s'assurant de la pérennité de l'activité. Concernant Monsieur TESSIER, après 17 ans en tant qu'avocat associé au barreau de Rennes, cette acquisition lui permet de concrétiser son projet de reprise d'entreprise et de démarrer une aventure entrepreneuriale en poursuivant le développement de la société MARLYPLAST.

Cette opération de cession **orchestrée par Jean-Maxime VOISIN – OTOKTONE Fusions-Acquisitions**, a permis à Christian SCHUELLER de réaliser son projet de cession/transmission dans les meilleures conditions.

❖ Intervenants de l'opération

→ Equipe du cédant :

- Société cible : MARLYPLAST
- Cédants : Christian SCHUELLER
- Conseil Fusions-Acquisitions : OTOKTONE Fusions-Acquisitions (Banque Populaire Grand Ouest) – Jean-Maxime VOISIN
- Conseil Juridique : CMS Francis Lefebvre
- Expert-Comptable : Cabinet CVA

→ Equipe de l'acquéreur :

- Repreneur : Alexandre TESSIER
- Avocat Corporate: GBA Société d'Avocats
- Expert-Comptable : Cabinet In Extenso



Nantes, le 16 juillet 2024

OTOKTONE Fusions-Acquisitions, acteur majeur du conseil M&A sur le Grand Ouest, a accompagné l'actionnaire fondateur de NOVOCLIM dans le cadre d'une opération de cession.



NOVOCLIM, fondé en 2008 par Grégory PENNATI est une société **experte dans le domaine du chauffage par pompe à chaleur et de la climatisation réversible**. Implantée en périphérie de Nantes, l'entreprise s'est fortement développée ces dernières années (+40% de CA en 2023) pour atteindre **un chiffre d'affaires de 6,1 M€**. Acteur majeur du département de la Loire-Atlantique, NOVOCLIM propose **son offre complète** de pompe à chaleur et climatisation **majoritairement aux particuliers**.

En complément de la pose de ses solutions énergétiques, la société réalise, via NOVOCLIM ASSISTANCE, **l'ensemble des services après-vente** : entretien, maintenance et dépannage du parc installé.

Après plus de 15 ans aux commandes de NOVOCLIM, Grégory PENNATI a souhaité **se rapprocher de SATEP**, groupe français **spécialisé dans le génie climatique et autres équipements d'autonomie énergétique**. Cette opération permet à SATEP d'accélérer son développement significativement, affichant un chiffre d'affaires de 30 M€. NOVOCLIM est une **association structurante** pour Louis-Clair FRANÇOIS-PONCET et Lucien ROQUETTE, dirigeants-fondateurs de SATEP. Pour Grégory PENNATI, ce rapprochement lui permet de **poursuivre l'aventure entrepreneuriale** en s'appuyant sur les compétences et synergies apportées par SATEP.

Cette opération de cession **orchestrée par Jean-Maxime VOISIN – OTOKTONE Fusions-Acquisitions**, a permis à Grégory PENNATI de transmettre son capital tout en poursuivant son aventure entrepreneuriale **dans les meilleures conditions** et d'être assuré de la pérennité du groupe qu'il a fondé.

Déclarations :

« M'associer avec SATEP et ses fondateurs, c'est sortir de la « solitude du dirigeant » en trouvant un soutien administratif et financier pour de nouvelles ambitions. Le rapprochement avec SATEP me permettra, plus facilement et rapidement, de développer de nouvelles activités et de faire grandir le groupe NOVOCLIM. En complément, faire partie du réseau SATEP va me permettre de pouvoir échanger sur les métiers et stratégies que pratiquent les autres dirigeants associés ».

Déclare **Grégory PENNATI – Président de NOVOCLIM**

« Nous sommes extrêmement fiers d'associer Novoclim au réseau SATEP. Novoclim est une entreprise locale, leader sur le marché de la pompe à chaleur grâce à un savoir-faire profond et un service client de grande qualité porté par une équipe très talentueuse. Nous sommes enthousiastes de nous associer à Gregory Pennati, dont nous partageons les valeurs et la vision du marché, son expérience sera un atout majeur pour l'ensemble du réseau SATEP. Cette association permettra à Novoclim de bénéficier du support opérationnel et financier de SATEP, afin de continuer à offrir les meilleurs produits et services à ses clients en conservant son identité et ADN local et entrepreneurial ».

Déclare **Louis-Clair FRANÇOIS-PONCET – Président de SATEP**

NOVOCLIM, Monsieur Grégory PENNATI, a été accompagné par l'équipe **OTOKTONE Fusions-Acquisitions** qui est intervenue comme Conseil pour organiser et mener les différentes étapes de cette cession en collaboration avec les autres Conseils de l'entreprise.

❖ Intervenants de l'opération

→ Equipe du cédant :

- Société cible : NOVOCLIM
- Cédants : Grégory PENNATI
- Conseil Fusions-Acquisitions : OTOKTONE Fusions-Acquisitions (Banque Populaire Grand Ouest) – Jean-Maxime VOISIN et Victor POLLET
- Conseil Juridique : FIDAL

→ Equipe de l'acquéreur :

- Repreneur : SATEP - Louis-Clair FRANÇOIS-PONCET et Lucien ROQUETTE
- Conseil Due Diligence Juridique : MERMOZ AVOCATS
- Conseil Due Diligence Financière : NEXIA S&A
- Avocat Corporate: OPERANDI.LAW

OTOKTONE

FUSIONS-ACQUISITIONS

**brit
cuisines**
Exigez plus, payez moins

LACUISINE
D'AUJOURD'HUI
— Depuis 1965 —

Rennes, le 25 juin 2024

OTOKTONE Fusions-Acquisitions, acteur majeur du conseil M&A sur le Grand Ouest, a accompagné l'actionnaire fondateur du groupe NAMASTE - BRIT CUISINES et LA CUISINE D'AUJOURD'HUI - dans le cadre d'une opération de MBO.



Le groupe NAMASTE, **fondé par Nicolas FOLL** et majoritairement implanté dans le Finistère et les Côtes d'Armor, **est le premier cuisiniste indépendant de Bretagne**. Le groupe distribue **ses cuisines moyenne et haut de gamme** via **deux marques reconnues** sur le territoire : Brit Cuisines et La Cuisines d'Aujourd'hui. Fort de plus de **80 collaborateurs** répartis sur **9 magasins en propres et 3 en licences**, le groupe a réalisé sur l'exercice 2023 **un chiffre d'affaires de 17 M€**.

Avec plus de 20 ans dans le monde de la cuisine dont **17 ans aux commandes du groupe NAMASTE**, Nicolas FOLL transmet son **tablier à son bras droit et directeur général Sébastien VALLEE** qui devient

l'actionnaire majoritaire. A l'occasion de ce MBO, **deux nouveaux convives, investisseurs brestois, entrent au capital** du groupe **en minoritaire.**

Cette opération de MBO **orchestrée par Sonia TRABELSI-GOULET – OTOKTONE Fusions-Acquisitions**, a permis à Nicolas FOLL de transmettre son capital à son Directeur Général **dans les meilleures conditions** et d'être assuré de la pérennité du groupe qu'il a fondé. En effet, Sébastien VALLEE, directeur général et **présent aux côtés de Nicolas FOLL depuis plus de 18 ans**, s'inscrit naturellement dans la continuité du développement des enseignes Brit Cuisines et La Cuisine d'Aujourd'hui.

Déclarations :

« Je souhaitais me faire accompagner pour dédramatiser cet acte difficile qui est de céder son entreprise. Je me suis rapproché de ma banque principale (la BPGO) qui m'a présenté Sonia Trabelsi Goulet d'OTOKTONE pour piloter la cession de mon entreprise.

Pour moi, une transmission réussie, c'est avant tout s'assurer de la pérennité de l'entreprise aussi j'ai proposé à mon directeur général Mr Sébastien Vallée de reprendre l'entreprise.

OTOKTONE m'a accompagné en permanence durant la durée du processus de cession. L'accompagnement par un expert est vital grâce à l'apport de son expertise, son professionnalisme et son expérience ».

Déclare **Nicolas FOLL – Président du Groupe NAMASTE**

« Quand Nicolas Foll m'a annoncé son souhait de vendre et qu'il m'a proposé de reprendre le groupe, j'ai rapidement souhaité rencontrer Sonia Trabelsi Goulet et Victor Pollet d'Otoktone pour échanger sur le dossier d'acquisition du groupe, nos échanges ont été constructifs pour avancer sur l'acquisition.

Après plus de 18 ans à la direction générale de ce groupe, j'allais passer à une étape d'une autre envergure. Après plusieurs mois à préparer la reprise du groupe, me voilà aujourd'hui à la direction du Groupe Noroit (holding de reprise), pour faire vivre mon projet qui passe par :

-La progression de CA en prenant plus de parts de marché sur les zones où mes magasins sont implantés, aussi bien avec la marque « Brit cuisines » que « La cuisine d'aujourd'hui ».

-Le Développement de la marque Brit cuisines au National : par le biais d'ouverture de points de vente en licence de marque, par l'association à des projets de promotion immobilière ainsi que par la vente de cuisines via le Web.

Merci au travail et à l'expertise de tous les acteurs de ce beau projet.

Cette acquisition « dans la continuité » est rassurante et motivante pour l'ensemble des salariés du Groupe qui participe chaque jour à construire demain, à mes côtés. »

Déclare **Sébastien VALLEE – Directeur Général du Groupe NAMASTE, Président du Groupe NOROIT**

Le groupe NAMASTE, Monsieur Nicolas FOLL, a été accompagné par l'équipe **OTOKTONE Fusions-Acquisitions** qui est intervenue comme Conseil pour organiser et mener les différentes étapes de cette cession en collaboration avec les autres Conseils de l'entreprise.

❖ Intervenants de l'opération

→ Equipe du cédant :

- Société cible : Groupe NAMASTE (Brit Cuisines et La Cuisine d'Aujourd'hui)
- Cédants : Nicolas FOLL
- Conseil Fusions-Acquisitions : OTOKTONE Fusions-Acquisitions (Banque Populaire Grand Ouest) - Sonia TRABELSI-GOULET et Victor POLLET
- Conseil Juridique : LCE Avocats Notaires

→ Equipe de l'acquéreur :

- Repreneur : Sébastien VALLEE
- Conseil Financement structuré : OTOKTONE Syndication (Banque Populaire Grand Ouest) - Nicolas PICAUT et Ludovic VIARD
- Banques :
 - BPGO : Pierre-Yves DANTEC, Gaelle MENARD et Camille GRASSET
 - CMB
 - CIC
- Conseil Juridique : LCE Avocats Notaires
- Expert-comptable : Ouest Conseil

OTOKTONE

FUSIONS-ACQUISITIONS

ARCOM

Rennes, le 12 janvier 2024

OTOKTONE Fusions-Acquisitions, acteur majeur du conseil M&A sur le Grand Ouest, a accompagné les actionnaires d'ARCOM-CMTP dans le cadre de leur opération de cession.



ARCOM, implantée dans les Côtes d'Armor à Lannion, est une entreprise de serrurerie métallerie, présente depuis plus de 30 ans en Bretagne, pour les professionnels et particuliers. CMTP, installée à Guingamp (Côtes d'Armor) depuis 1988 est spécialisée dans le traitement de surface de pièces métalliques.

L'entreprise familiale, jusqu'ici dirigée par Monsieur Olivier LE BUHAN et Madame Peggy LE BUHAN, conçoit des ouvrages sur-mesure, à l'unité ou en série pour le bâtiment, à partir de différents métaux. Fort d'un savoir-faire éprouvé depuis plus de 30 ans et d'une équipe d'environ 30 collaborateurs, ARCOM réalise des gardes corps, des escaliers, des portes, des portails et d'autres ouvrages métalliques, ainsi que des prestations de

découpe-laser, CMTF, quant à elle, propose des services de sablage, métallisation et thermolaquage aussi bien aux professionnels qu'aux particuliers.

Monsieur et Madame LE BUHAN ont choisi de transmettre leurs sociétés au Groupe BAM œuvrant dans les métiers de l'enveloppe du bâtiment pour le marché privé ou public. Le groupe, dirigé par Serge MARRANT et Damien INGUANTA, est né en 2010 et s'est fortement développé par croissances externes depuis sa création. Le Groupe BAM comprend aujourd'hui une quinzaine de sociétés couvrant les métiers de charpente bois-couverture, gros œuvre, préfabrication bois et béton et métallerie-serrurerie réparties sur le Grand Ouest, de la Bretagne à la Nouvelle Aquitaine.

Les synergies évidentes entre leurs activités ainsi que le dynamisme embarqué par la direction du Groupe BAM pour assurer la pérennité et le développement d'ARCOM-CMTF ont permis une transmission réalisée avec succès.

Déclarations :

" ARCOM et CMTF amorcent un nouveau chapitre en s'associant au Groupe BAM. Ma satisfaction totale découle non seulement de la qualité de la transaction, mais également du choix stratégique du Groupe BAM. Cette collaboration prometteuse ouvre la voie à de nouvelles opportunités tant pour la croissance du Groupe BAM que pour nos sociétés. Je suis confiant pour la suite même si le contexte marché est tendu."

Déclare **Olivier LE BUHAN – Dirigeant d'ARCOM-CMTF**

« Nous poursuivons notre croissance externe, conscients de l'importance d'élargir nos compétences pour mieux servir nos clients. Les acquisitions d'ARCOM et CMTF viennent donc renforcer la position du Groupe sur le marché du bâtiment et particulièrement en région Bretagne. D'ailleurs, cette région compile l'ensemble de nos savoir-faire entre gros œuvre, préfabrication bois, menuiseries aluminium et maintenant métallerie. Et à l'heure où le marché du neuf se tend, nous réfléchissons à une nouvelle offre destinée aux particuliers comprenant des concepts en structure bois pour l'extension, la surélévation, la réhabilitation et la construction bois de manière générale. Le tout en nous appuyant sur l'ensemble de nos expertises. »

Déclarent **Serge MARRANT et Damien INGUANTA – Fondateur et Directeur Général du Groupe BAM**

L'entreprise ARCOM-CMTF, Monsieur et Madame LE BUHAN, ont été accompagnés par l'équipe **OTOKTONE Fusions-Acquisitions** qui est intervenue comme Conseil pour organiser et mener les différentes étapes de cette cession en collaboration avec les autres Conseils de l'entreprise.

Intervenants de l'opération

Equipe du cédant :

Société cible : ARCOM et CMTF

Cédants : Olivier et Peggy LE BUHAN

Conseil Fusions-Acquisitions : OTOKTONE Fusions-Acquisitions (Banque Populaire Grand Ouest) – Sonia TRABELSI-GOULET et Victor POLLET

Equipe de l'acquéreur :

Repreneur : Groupe BAM – Serge MARRANT et Damien INGUANTA

Conseil Juridique : CARCREFF AVOCATS – Yves Marie THOMAS et Karine BROWAEY